

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 21 mai 2021 à 8 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente

Monsieur le conseiller Rémy Normand préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2021-1066 Subvention à *Québec BD*, pour la réalisation du projet artistique *Poésie sur les toits* dans le cadre de la programmation estivale *Québec animée – On se donne un air d'été*, et subvention à *L'Institut Canadien de Québec*, pour l'octroi de bourses aux cinq auteurs professionnels impliqués dans ce projet - **CU2021-047** (CT-2540653) — (Ra-2278)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le versement d'une subvention maximale de 153 100 \$ à *Québec BD*, pour la réalisation du projet artistique *Poésie sur les toits* dans le cadre de la programmation estivale *Québec animée – On se donne un air d'été*;
 - 2° le versement d'une subvention maximale de 12 500 \$ à *L'Institut Canadien de Québec*, pour l'octroi de bourses aux cinq auteurs professionnels impliqués dans ce projet.
-

CE-2021-1067 Participation de messieurs Pierre–Louis Richard, Sébastien Milton et David Lessard à une mission technique à l'anneau de glace olympique de Calgary - LS2021-088 (CT-LS2021-088) — (Ra-2278)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de messieurs Pierre–Louis Richard, directeur de section, Sébastien Milton, responsable d'équipements, et David Lessard, contremaître, ou d'un remplaçant, à la visite de l'anneau de glace olympique de Calgary, du 25 mai au 1^{er} juin 2021;
- 2° le remboursement des dépenses encourues lors de ce voyage, pour une somme de 8 300 \$ comprenant les frais d'hébergement, de transports terrestre et aérien, de repas, les frais pour bagages excédentaires et les dépenses diverses, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

La séance est levée à 8 h 32

Rémy Normand
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/fb